

Question

5G - à quelle vitesse au Val-de-Ruz

A l'heure où les opérateurs de télécommunication surfent vers les nouvelles technologies, une partie de la population s'interroge. Entre fake news et études scientifiques, les inquiétudes alimentent les discussions. Les opérateurs font leur travail et installent les réseaux, mais l'information n'est pas toujours au rendez-vous. C'est pourquoi nous demandons au Conseil communal de nous renseigner sur les points suivants :

1. Le Conseil communal est-il informé par les opérateurs de leurs intentions dans le domaine de la 5G ? si oui, quelles sont-elles ?
2. Le Conseil communal a-t-il déjà été approché pour l'installation d'antennes 5G sur des biens-fonds appartenant à la commune, et si oui, pour combien d'antennes ?
3. Lors de l'installation d'une antenne sur le territoire communal, y a-t-il une procédure de mise à l'enquête ? Si oui le Conseil communal peut-il en préciser la nature ?

Romain Douard, Les Verts / 25.03.2019